La Clef du Cabines deur de V. M. accorda, quoi qu'il n'eût aucun raport à la succession, ou à la Barriere, & que ce Ministre lui même se fut départi pour cerre raison de quelques Articles qui auroient été avantageux à sa Patrie.

Nous nous sommes abstenus de fatiguer V. M. par des remarques générales sur ce Traité, en ce qui concerne l'Empire, & les autres Etats de l'Europe. Nous avons seulement se de Towns- pris la liberté de vous exposer les maux qui bend décla- en resultent à la Grande Bretagne.

ils sont de la derniere évidence & trés con-

ré ennemi de la Reine & du Roavoir signé ce Traité.

Le Vicom-

siderables, & que le Vicomte de Townshend n'avoit aucun ordre ni authorité pour yaume, pour conclure divers de ces Articles, qui font le plus de torts aux sujets de V M. nous avons crû que le moins que nous puissions faire, étoit de déclarer voiredit Ambassadeur, qui a negocié & signé ce Traité, de même que tous les autres qui en ont conseillé la Ratification. Ennemis de V. M. eg de ce Royaume.

Sur ces fideles avis & informations de vos Communes, nous nous promettous que V. M. par la tendresse qu'elle a pour son peuple, le garantira de ces malheurs, ausquels les conseils de gens mal-intentionnez l'ont expolé, & qu'en vôtre grande sagesse, vous trouverez quelques moyens d'expliquer & de corriger divers Articles de ce Traité, enforte qu'ils puissent compatir avec l'interêt de la Grande Bretagne, & avec une amitié sincere & durable entre V. M. & les Etats 66-· CERTI méraux.

II. Quoique cette piéce soit trop longue Réponse Apour entrer dans un austi petit ouvrage que pologetique le mien, je n'y ai rien voulu retrancher de Mrs. les